

Recherches sociographiques



Marcelo OTERO, *Les fous dans la cité. Sociologie de la folie contemporaine*, Montréal, Boréal, 2015, 352 p.

Stéphanie Gariépy, David Gaudreault and Fabrice Fernandez

Volume 58, Number 3, September–December 2017

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1043481ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1043481ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Gariépy, S., Gaudreault, D. & Fernandez, F. (2017). Review of [Marcelo OTERO, *Les fous dans la cité. Sociologie de la folie contemporaine*, Montréal, Boréal, 2015, 352 p.] *Recherches sociographiques*, 58(3), 726–728.
<https://doi.org/10.7202/1043481ar>

ainsi : « une forme verbale familière, sans apprêt, et pourtant réinventée afin de lui donner un surcroît de densité en regard du monde dont elle est issue » (p. 73).

Marie-Claude Loiselle a été rédactrice en chef de la revue *24 images* pendant plus de vingt ans. C'est ainsi que parentés et influences diverses sont évoquées : Jacques Ferron et Gilles Carle pour le Québec, Buñuel, Fellini ou Pasolini pour le cinéma international. Elle convoque Pierre Nepveu, Yvon Rivard et Gaston Miron pour éclairer le rapport au Québec, à sa langue et à son identité, pour illustrer comment Forcier parvient à « se moquer de la défaite » (p. 68) à travers des échecs à « la grandeur sublime » (p. 70). S'il y a burlesque et tragique, il n'en demeure pas moins que « rares sont les œuvres à ce point aiguillées par la voix d'une tendresse intérieure » (p. 48).

Le lecteur comprend rapidement à la lecture de Loiselle que celle-ci tient André Forcier pour un des meilleurs cinéastes québécois et certainement le plus original. Le lecteur comprend également, à la lecture de ce compte rendu, que je partage entièrement cet avis.

L'ouvrage contient plusieurs photos en couleur, et en annexe, non seulement une filmographie complète mais aussi des extraits d'entretiens entre Marie-Claude Loiselle et André Forcier. Malheureusement, les films de ce dernier ne sont pas tous disponibles sous forme numérique ni même de DVD. Espérons que ce livre, ô combien nécessaire, contribuera à attirer l'attention sur « l'énergie communicative que libèrent ces films » (p. 21), et, qui sait, à les rendre plus facilement accessibles.

Andrée FORTIN

Département de sociologie,
Université Laval.
andree.fortin@soc.ulaval.ca

Marcelo OTERO, *Les fous dans la cité. Sociologie de la folie contemporaine*, Montréal, Boréal, 2015, 352 p.

Que peut-on dire de la folie civile contemporaine au Québec ? Qui sont ces fous et en quoi sont-ils dérangeants, problématiques et dangereux ?

Dans *Les fous dans la cité*, Marcelo Otero se propose de mettre en lumière la folie civile contemporaine en s'attachant à comprendre les rouages du dispositif juridico-psychiatrique qui tente de gérer, isoler, traiter, réhabiliter voire réinsérer les fous. L'ouvrage se structure autour de deux questions fondamentales. La première consiste à se demander : « [D]e quoi est faite la folie telle qu'elle se présente à nous concrètement dans la cité ? » (p. 16). Attentif à la complexité des problèmes sociaux contemporains, le sociologue adopte ici une posture épistémologique prudente, soutenant que la folie civile se compose à la fois de « mental perturbé » et de « social problématique ». Il récuse par ce fait aussi bien un « psychologisme » qui appréhenderait l'anormalité comme un fait purement psychique, qu'un « sociologisme » qui réduirait la folie à une pure construction sociale. Les

dimensions mentales et sociales de la folie (aux frontières floues et fluctuantes) sont empiriquement inséparables et analytiquement irréductibles parce qu'ontologiquement autonomes. Mais si « la folie n'existe qu'en société », insiste l'auteur en paraphrasant Foucault, il ne faut pas entendre par là que la première s'explique exclusivement par la seconde.

L'autre question centrale consiste à interroger les raisons pour lesquelles la folie pose concrètement problème à la société. Pour y répondre, Otero opérationnalise la folie en appréhendant les problèmes dont elle est porteuse « en termes généraux de rapports déréglés à soi et aux autres ».

Le cœur de l'ouvrage, soit les chapitres trois à sept, permet à travers le dispositif de requête pour évaluation psychiatrique de mieux comprendre la folie civile comme un problème social complexe. L'auteur rend compte de l'hétérogénéité des situations complexes et des profils individuels associés à la dangerosité mentale, telle que conceptualisée par la loi P-38², en analysant les formulaires administratifs de demande d'évaluation psychiatrique. Si les trois quarts des dossiers mettent principalement en scène une conflictualité psychosociale, la folie qui y transparait semble, d'abord et avant tout, poser problème aux autres. En classifiant chacune des requêtes en fonction de ses dimensions prédominantes, l'auteur parvient à catégoriser cinq types idéaux dont deux mettent en jeu un danger pour soi caractérisé par une vulnérabilité générale (la désorganisation mentale et le risque de suicide), alors que les trois autres concernent un conflit avec autrui (étrangers, entourage et proches) allant du simple dérangement à la violence physique, plus rare.

Le portrait est complété par un huitième chapitre où l'auteur analyse les procès-verbaux des audiences pour autorisation judiciaire de soins (AJS) qui visent à évaluer l'aptitude du patient à consentir ou refuser des soins. Le lecteur y découvre un dispositif déséquilibré mettant en scène la prééminence de l'avis psychiatrique émis par la partie demanderesse sur les droits de l'individu visé qui se retrouve dépourvu face à cette logique institutionnelle qui infléchira le cours de son existence.

L'ouvrage d'Otero jette de pertinentes lumières sur l'univers de la folie contemporaine, à condition de ne pas surinterpréter ses prétentions. Les allégations contenues dans les requêtes, codées dans le langage « ni tout à fait médical ni tout à fait juridique de la dangerosité mentale » (p.72), ne doivent pas être considérées comme la situation et l'expérience réelles des individus visés. L'ouvrage ne traite pas des conditions psychologiques, matérielles, ni même sociales des individus réputés dangereux, mais bien de la mise en discours de celles-ci

2. Cette loi adoptée en 1998 (sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elle-même ou pour autrui), est l'une des pierres angulaires de la politique de déjudiciarisation des troubles mentaux au Québec. Elle permet de contraindre un individu à la garde en établissement; ce faisant elle est « un outil d'intervention légal pour les situations problématiques » et permet de « contrer la judiciarisation des personnes souffrant de troubles de santé mentale » (p.43).

lorsqu'elles sont jugées problématiques par autrui. Les requérants, au contact d'intervenants psychosociaux, font l'apprentissage de la « grammaire de la psychiatrie-justice » pour formuler le récit de leur proche potentiellement dangereux d'une manière qui apparaîtra signifiante et pertinente au juge, si bien que dans la quasi-totalité des cas ce dernier donne son aval à la garde provisoire.

Ce faisant, Otero avance que nous sommes aujourd'hui entrés dans l'ère de la post-judiciarisation, celle de la gestion institutionnelle des populations flottantes.

Stéphanie GARIÉPY

Département de sociologie,
Université Laval.
stephanie.gariepy.2@ulaval.ca

David GAUDREULT

Département de sociologie,
Université Laval.
david.gaudreault.4@ulaval.ca

Fabrice FERNANDEZ

Département de sociologie,
Université Laval.
Fabrice.Fernandez@soc.ulaval.ca

Jacques ROY et Gilles TREMBLAY, dir. (avec la collaboration de Linda Cazale, Richard Cloutier et Aimé Lebeau), *Les hommes au Québec : un portrait social et de santé*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2017, 157 p.

Dans *Les hommes au Québec*, Roy et Tremblay cherchent à actualiser les données publiques sur les hommes, les principaux portraits précédents datant d'il y a plus de dix ans. Afin de mener cette entreprise, les auteurs croisent des données d'enquêtes, des données administratives et des données de recherche provenant de ministères, d'instituts, de chercheuses et chercheurs universitaires, etc. Et ce, tout en étant bien lucides quant aux limites qu'une telle démarche peut comporter.

L'analyse permet de noter cinq tendances de fond. La première implique un rapprochement de la situation des hommes et des femmes en lien avec certains indicateurs, dont l'espérance de vie et le taux d'emploi et d'activité. La seconde indique, à l'inverse, l'accroissement de l'écart, notamment en ce qui concerne l'enseignement supérieur où les femmes sont majoritaires. La troisième touche l'augmentation des personnes vivant seules, qui est plus aiguë chez les hommes. La quatrième « concerne l'engagement paternel plus prononcé, tout particulièrement chez les nouvelles générations de pères », qui prend forme entre autres dans un meilleur partage du temps accordé aux tâches domestiques ou aux enfants (p. 140). Et la cinquième note l'adoption grandissante de bonnes habitudes de vie chez les femmes et les hommes, qui s'expriment dans l'alimentation, l'activité physique, la consommation d'alcool ou de drogue, etc. À ces tendances s'ajoutent deux constats importants. Le premier « révèle l'existence d'une vulnérabilité plus marquée sur le plan du développement chez les jeunes garçons comparativement